



Un OSBL prend en charge
le projet

• 200 000\$ à recueillir
dans la communauté p.5

UN GRAND-PÈRE ET
SON PETIT-FILS
NORBERT ET ÉDOUARD MORIN



p.7

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions CREDO

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de
la Culture et des Communications du Québec*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

Un grand-père et son petit fils: Norbert et Édouard Morin



SOMMAIRE

Éveiller leur foi.....	4
Ils ont cheminé dans la foi.....	4
Le réaménagement du presbytère.....	5
Un parcours atypique.....	6
La première des communions.....	6
«Le véritable courage se lit sur leurs visages».....	7
100 000\$ disponibles pour la jeunesse en Chaudière-Appalaches.....	8
Bellechasse en Saveurs de l'Expo BBQ.....	8
Festival du Bûcheux.....	8
Le premier forum régional sur l'immigration.....	9
Les fermières récompensent leurs consoeurs.....	10
Pèlerinage: la tradition se poursuit.....	10
Les Arrêts gourmands de la Chaudière-Appalaches.....	11
Plus de 3,3 M\$ pour lutter contre la pauvreté.....	12
Le concert Musique et Passion amasse 2600\$.....	13
Un été sans un bon livre n'est pas un été.....	13
20 ans d'aide aux hommes pour Entraide au masculin Côte-Sud.....	14
À vos amours, à vos affaires.....	15
Bon 90 ^e anniversaire Jeannette.....	16
Exposition régionale de Montmagny.....	16
TEL-ÉCOUTE du Littoral ouvert tout l'été.....	16
Êtes-vous prêts pour Mission Santé?.....	17
Vente de billets de la Loto-Fondation 2011.....	17
La randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide... ..	18
Le coin des loisirs.....	19-20
Pensée positive.....	20
Les Débrouillards.....	21
Au fil des jours.....	22
Les petites annonces de L'Écho.....	23
Bienvenue à nos nouveaux membres.....	23
L'Écho municipal.....	12 pages



Une vitrine de l'artisanat québécoise

Le Cercle de fermières de Saint-François vous invite au congrès provincial des Cercles de fermières du Québec qui se tient au Centre des congrès et d'exposition de Lévis, les 8, 9 et 10 juillet.

Cette exposition réunit 25 fédérations, dont la Fédération 03 à laquelle le Cercle de Saint-François est rattaché. Elle est ouverte au grand public le vendredi 8 juillet de midi à 22 heures et le samedi de 7 h 30 à 16 h 30.

Venez en grand nombre admirer tous les travaux du concours intercerle de chacune des 25 Fédérations. ☉

Source: Denise Blais, vice-présidente

Célébration à la douce mémoire de nos parents défunts

Le dimanche 7 août, toute notre communauté chrétienne est invitée à une messe célébrée à 10 h 30 au cimetière. C'est un rendez-vous du souvenir, de la reconnaissance, du recueillement pour toutes ces personnes qui ont marqué nos vies, notre milieu. Informez vos parents, vos amis. Tous nous sommes concernés. Si vous en sentez le besoin, apportez votre chaise.

En cas de pluie, l'activité prévue sera reportée au dimanche suivant, le 14 août, et la messe dominicale se tiendra à l'église comme d'habitude. ☉

Source: Denise Lamontagne, responsable *Fraternité et Engagement* Paroisse Saint-François-de-Sales



Profitez de votre été avec nos articles estivaux !

St-François
34, Ch. St-François O
259-7715





Quincaillerie de Berthier-sur-mer,
Ouverte le samedi jusqu'à 15h,
pour la période estivale.

Berthier-sur-Mer
23-B, Principale Est
259-7718

Quincaillerie – Dépanneur – Station Service de La Durantaye
Ouvert 7 jours / 7 de 6h à 22h



La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

Unimat

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477



Éveiller leur foi

NDLR- À la suite d'une méprise, la photo parue en page 10 de l'édition de juin ne correspondait pas avec le texte qui soulignait le cheminement de foi des jeunes de 3^e année. La photo faisait plutôt référence aux jeunes de 2^e année qui recevaient leur certificat après deux années de formation à la vie chrétienne. Depuis 2005, cette formation a pour but d'éveiller chez les enfants l'existence de Dieu et de leur apprendre à vivre leur vie en intimité avec LUI. Cette activité est rendue possible grâce à l'implication de nombreuses personnes bénévoles, dont, Mmes Michaëlle Perez, Viviane Gonneville, Nicole Morin, Jacynthe Pellerin, Lise Paré et plus récemment, Denise T. Lamontagne et Fabienne Blais. ☪

Source : Lise Paré et Viviane Gonneville



Ils ont cheminé dans la foi

Bravo à nos jeunes de 3^e année et leurs parents pour la continuité de leur cheminement de Foi. Des jeunes de 8, 9, 10 ans ont reçu le sacrement du Pardon, le 19 avril dernier. Le tout fût suivi, par une collation fraternelle à la sacristie. Merci beaucoup à l'abbé Daniel, pour sa participation pendant toute la préparation ainsi que sa spiritualité et sa simplicité lors de cette belle cérémonie; merci à l'abbé Jean-Paul Caron pour sa disponibilité ce soir là. Un merci spécial à tous les parents et les jeunes qui se sont impliqués et bien préparés pour cette belle fête. Il ne faut pas lâcher, même si le temps nous manque quelquefois, car pour les jeunes nous sommes des modèles et ce n'est plus à l'école maintenant qu'ils prendront leur formation religieuse catholique. Ne nous gênons pas d'exprimer notre foi devant eux, car nous, quand nous étions jeunes, avons beaucoup de témoins et de guides dans la famille et la communauté. ☪

Fabienne Blais, animatrice de pastorale
Paroisse Saint-François-de-Sales



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Un OSBL assurera la réalisation du projet

Lors de la réunion tenue à la salle du Centre des loisirs, le mardi 21 mai dernier, les plans du réaménagement du presbytère ont été présentés. Vous étiez nombreux et vous avez accueilli avec enthousiasme ce projet de mise en valeur de cet édifice de 125 ans. Le comité de bénévoles qui a veillé avec soin à la préparation de tout ce réaménagement vous dit merci pour le bienveillant accueil réservé à ce projet. Il nous fait plaisir de vous rappeler les informations transmises lors de cette rencontre et d'en informer par la même occasion celles et ceux qui n'ont pu participer à cette présentation.

Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Pour la réalisation de ce projet, le presbytère acquis en 2008 par la Municipalité sera cédé à un organisme sans but lucratif (OSBL) nommé Les habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dont les lettres patentes sont datées du 12 mai 2011.

Le conseil d'administration de ce nouvel organisme sera composé de 13 personnes dont sept à l'exécutif: Jacques Boulet, président, Louis-Marie Garant, vice-président, Mélanie Simard, secrétaire, Nathalie Allaire, trésorière, Daniel Morin, administrateur, Gisèle Cloutier, administratrice, Jean-Yves Gosselin, administrateur.

Les autres membres de l'OSBL sont Frédéric Jean, Auguste Boulet, Rénaud Roy, Hermann Pelletier, Pierre Cauffopé, Yves Laflamme, dir. gén. de la Municipalité.

Campagne de levée de fonds.

Au cours de la même rencontre, le budget de réalisation a été dévoilé.

Le coût de ce projet est considérable; il est assuré en partie par des subventions gouvernementales (par l'intermédiaire de programmes préétablis), en partie par le budget municipal sur une période de quatre ans et en dernier lieu, par des donations volontaires de particuliers. Jusqu'à présent un montant de 150 000\$ a été comptabilisé dans un compte spécial. Pour compléter le montage financier il nous faut recueillir un autre 200 000\$ avant le commencement des travaux.

La campagne de financement est donc en cours.

Plusieurs raisons invitent à participer financièrement à cette levée de fonds :

- c'est s'associer à un projet collectif de notre communauté;
- c'est ajouter notre apport à celui de nos parents, de nos amis, de nos voisins;
- c'est s'assurer que les travaux seront faits sans tarder;
- c'est se donner le plaisir de voir les travaux se réaliser grâce à notre contribution;
- c'est rendre cet édifice autosuffisant dès maintenant en assurant sa conservation pour les années à venir;
- c'est aussi offrir un logis aux personnes désireuses d'habiter près des leurs, dans un endroit agréable et tranquille;



- c'est de ce fait, contribuer à la conservation d'un édifice témoin de 125 ans de notre histoire, dans le but de maintenir dans son intégralité l'ensemble du site institutionnel dont la très grande valeur a été reconnue en 1988 par le ministère des Affaires culturelles qui l'a classé comme un site à préserver.

Sans tarder, joignons-nous à celles et à ceux qui, par leurs contributions antérieures, ont permis que ce projet soit bientôt réalisé.

Les dons faits à la Municipalité donnent droit à des retours d'impôts totalisant environ 50% du montant versé. Une copie de la présentation du 21 juin dernier est disponible sur le site internet de la Municipalité au <http://www.stfrancoisdelarivieredu-sud.com> ☉

**Jacques Boulet, pour
Les habitations patrimoniales de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**



Un parcours atypique

J'aimerais souligner le parcours spécial d'une jeune de notre paroisse, qui au mois de septembre a demandé son Baptême. Elle avait suivi pendant les deux dernières années, les parcours catéchétiques de «Laisse-moi te raconter» et vu que la démarche suivante était le sacrement du Pardon... Nous avons commencé en catéchuménat (démarche préparatoire personnelle pour un sacrement), son livre «Je marche vers mon Baptême», qu'elle a fait avec sérieux et une belle spiritualité. Elle est devenue un modèle pour les amis de son groupe et on peut dire qu'elle rayonnait... Le 10 avril, elle a reçu son Baptême avec sa famille et des amis. La semaine d'après, elle recevait son sacrement du Pardon avec son groupe et pour terminer au mois de juin, ce fut la grande fête de sa Première Communion. Félicitation pour ta détermination, ton sourire chaleureux et tes yeux brillants tout au long de ce beau cheminement de Foi! ☪

**Fabienne Blais, accompagnatrice en catéchuménat
Paroisse de Saint-François-de-Sales**



La première des communions

Félicitation à nos jeunes de catéchèses qui ont célébré la première de leurs communions, le dimanche 5 juin dernier! Merci à toutes les personnes qui ont fait que cette belle fête soit des plus réussies: aux enfants, leurs parents, madame l'animatrice, notre belle chorale, l'abbé Bédard et à tous les amis et paroissiens qui, par leurs prières et leur présence, ont enrichi notre Célébration. ☪

**Fabienne Blais, Intervenante en pastorale
Paroisse Saint-François-de-Sales**



Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télééc.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net



**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**
www.philiasblais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

**Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais**

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB 218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

**Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges**



«Le véritable courage se lit sur leurs visages»

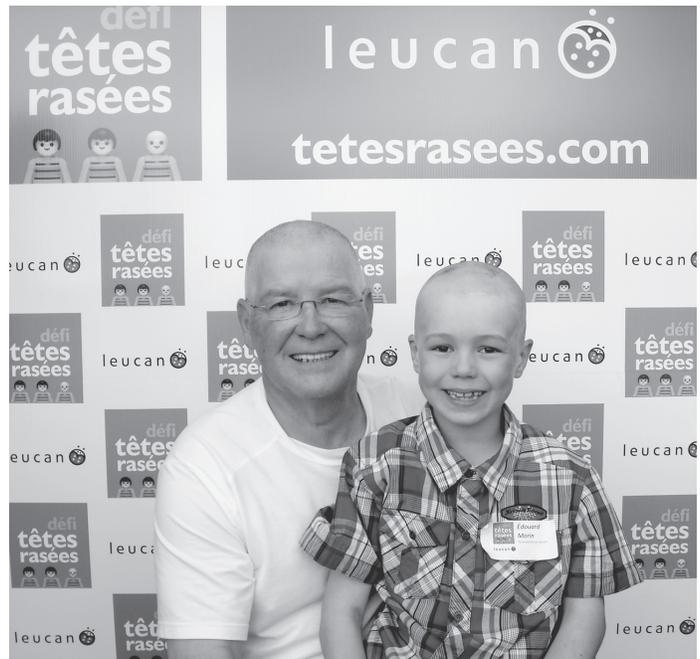
- Norbert Morin

Le député Norbert Morin, a décidé de faire sa part afin de soutenir les enfants malades et accroître leur confiance en l'avenir.

Le 11 juin dernier, au Café Bistro Au Coin du Monde de Montmagny, dans le cadre du Défi têtes rasées de Leucan, M. Norbert Morin et son petit-fils Édouard ont choisi de se faire raser les cheveux.

M. Morin a également accepté d'être le coprésident d'honneur pour la région de la Côte-du-Sud - secteur Montmagny puisque comme plusieurs le savent, Édouard a souffert à l'âge de 6 ans d'une tumeur sur les nerfs optiques. Cette tumeur était bénigne mais son emplacement nécessitait tout de même des traitements de chimiothérapie. Pendant plus d'un an et demi, Édouard a reçu des traitements au CHUL à chaque semaine.

«Leucan a été là pour soutenir ma famille et Édouard durant ses traitements, c'est à mon tour aujourd'hui de contribuer afin que d'autres enfants malades puissent bénéficier du soutien affectif et financier de Leucan et dans les circonstances, voir leur qualité de vie améliorée», a affirmé M. Norbert Morin



Le grand-père et le petit-fils: Norbert et Édouard Morin

«Le véritable courage se lit sur leurs visages»

«La maladie de mon petit-fils m'a appris que le véritable courage est celui que les enfants malades démontre. Même dans les périodes plus difficiles, jamais ils ne baissent les bras, ils sont des modèles de ténacité et de courage dont nous devrions tous nous en inspirer», a ajouté M. Norbert Morin.

À tous ceux et celles qui ont accepté de soutenir la cause des enfants malades et qui ont participé au Défi têtes rasées de Leucan, M. Norbert Morin et Édouard vous disent 25 000 fois merci! ☺

Source: Kevin Morin
Adjoint politique



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Télééc.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

Pour vos travaux de...

- Construction • Démolition
- Rénovation • Nettoyage...

LES CONCASSÉS DU CAP Inc.

418 246-3255
1 877 646-3255
www.concassesducap.com

Plusieurs dimensions disponibles, selon vos besoins

Éco-Centre du Golf

Votre partenaire environnemental sur la Côte-du-Sud!

- Centre de tri
- Récupération et valorisation des matériaux, secs (bois, béton, métal, carton, meubles, matériaux de construction)

550, chemin du Golf Montmagny • 418 248-3323



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

achat et vente de ferme

100 000\$ disponibles pour la jeunesse en Chaudière-Appalaches

Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) est heureux d'annoncer l'ouverture d'un appel de projets destiné à financer, par l'intermédiaire du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), des initiatives porteuses pour la jeunesse de la Chaudière-Appalaches. Pour l'année 2011-2012, l'enveloppe destinée aux projets locaux et régionaux est de 100 000\$.

Les projets financés devront être en lien avec les défis de la Stratégie d'action jeunesse qui touchent l'éducation et l'emploi, l'entrepreneuriat, la santé, les régions, la diversité et l'environnement. De plus, conformément aux orientations du FJRCA, les projets qui visent la participation citoyenne des jeunes seront favorisés. Les montants qui seront alloués par projet iront de 5 000\$ à 50 000\$.

Les jeunes et les organismes qui désirent déposer une demande de subvention obtiendront tous les renseignements nécessaires sur le site du FJRCA (www.fjrca.com). Les promoteurs admissibles peuvent soumettre leur demande dès maintenant, et ce, jusqu'au 30 septembre 2011.

Afin de soutenir les promoteurs dans la préparation de leur demande de subvention, le FJRCA organisera deux séances d'information. Les dates et les lieux seront annoncés prochainement sur son site internet.

Rappelons que le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches est un organisme à but non lucratif soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse et dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des jeunes de moins de 35 ans.. Ses principaux mandats sont de favoriser la représentation des jeunes en région, d'encourager et de maintenir la concertation en matière jeunesse, de susciter la participation citoyenne des jeunes dans leurs milieux de vie ainsi que de soutenir, au moyen du FRIJ, des initiatives locales et régionales « par et pour » les jeunes de la Chaudière-Appalaches. ☪

**Source et information: Caroline Gallant, agente de projet
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches**

Bellechasse en Saveurs de l'Expo BBQ

L'expo BBQ de Saint-Anselme est à la recherche de producteurs pour son cocktail dînatoire qui aura lieu le jeudi 7 juillet à 18 h. Produits recherchés: pains, viandes, légumes, etc. Information et inscription: Dominique Daigle, 418 885-8185 ou expobbq@globetrotter.net ☪

Festival du Bûcheux

Le Festival du Bûcheux qui se déroulera les 27 et 28 août est à la recherche d'entreprises désireuses de faire découvrir leurs produits. Information: Marlène Thibodeau, 418 356-5501 ou developpement.stpamphile@globetrotter.net . ☪

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin

873, Rang Nord

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 4B0

T 418 248-1422

F 418 248-7074

ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com



USINAGE
SOUDURE



Alain Laliberté

Tél. : 418 **884-3407**

Télec. : 418 884-2404

lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada GOR 4J0

Le premier forum régional sur l'immigration en chaudière-appalaches, un franc succès!

La première édition du Forum régional sur l'immigration en Chaudière-Appalaches, tenu le 25 mai, à la Grosse-Île, est un franc succès. Avec plus de 120 personnes issues du milieu institutionnel et communautaire mobilisées afin de consolider les actions locales et régionales dans le cadre de la régionalisation de l'immigration en Chaudière-Appalaches, les partenaires de l'Entente spécifique de régionalisation de l'immigration dans la Chaudière-Appalaches peuvent être fiers des résultats.

«Ce matin, nous nous embarquons à destination d'un lieu propice à notre réflexion sur la régionalisation de l'immigration en Chaudière-Appalaches. Un pas dans le passé pour mieux garantir l'avenir, soit relever le défi de la démographie et de main-d'œuvre» a mentionné d'entrée de jeu, le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, monsieur Maurice Sénécal, rappelant ainsi que Grosse-Île, entre 1832 et 1937, a représenté la principale porte d'entrée des immigrants au Canada. Mais, aussi les 38 500 postes (selon Emploi-Québec) à combler d'ici 2014 dans la région de la Chaudière-Appalaches.



La CRÉ et les partenaires de l'Entente immigration 2009-2012 s'étaient fixés pour objectifs de ce premier événement régional en immigration de :

1. Mettre au diapason et mobiliser les acteurs préoccupés par l'immigration en Chaudière-Appalaches
2. Renforcer la concertation et consolider les actions locales et régionales
3. Former la Table régionale de concertation en immigration

Or, au cœur de l'événement, une réflexion sur la diversité culturelle: «La diversité, une carte urgente à jouer?», amorcée par M. Jacques Proulx, professeur titulaire au département de psychologie de l'Université de Sherbrooke, spécialisé dans le domaine de la psychologie des relations interculturelles en contexte national et international. Alimentée par un portrait de l'immigration au Québec et en Chaudière-Appalaches, cette première partie visait, entre autres, à s'interroger sur l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes afin de favoriser leur enracinement dans notre région.

Par conséquent, afin de poursuivre la réflexion, les participants ont pu entendre différents témoignages de personnes immigrantes et d'employeurs, mais également, en après-midi, ceux d'intervenants régionaux et locaux travaillant auprès des personnes immigrantes.

Table régionale de concertation sur l'immigration

Outre, de fructueux échanges et de nombreuses idées pour favoriser le processus de régionalisation de l'immigration en Chaudière-Appalaches, une des principales réalisations de la journée est sans aucun doute la mise en place d'une Table régionale de concertation sur l'immigration (TRCI), laquelle est appelée à poursuivre la mobilisation à la suite au Forum.

La documentation et l'information relatives au Forum régional sur l'immigration sont accessibles à l'adresse suivante: www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

Source: Sylvie Fortin
Conseillère en communication

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux Me Michelle-Chantal Bouffard Me Annie-Pier Labrie Me Pier-Olivier Fradette Me Jérôme Thérberge

Les fermières récompensent leurs consoeurs



Mmes **Julienne Corriveau, Huguette Bouffard, Bibiane Laliberté** au titre de **Fermière idéale**, ont été de celles qui ont participé au succès du **Cercle de fermières de Saint-François**.

Les Fermières de Saint-François ont terminé l'année lors de leur assemblée générale tenue le 7 juin. Ce fut l'occasion d'honorer celles qui ont participé au succès du Cercle. Ainsi, Mmes Monique Blouin a été choisie Fermière de l'année et Bibiane Laliberté, Fermière idéale.

Les 15 participantes à l'exposition locale du 17 mai ont été récompensées. Des remerciements ont été adressés à Mmes Gertrude Allaire, Julienne Corriveau, Huguette Bouffard, Bibiane Laliberté, ainsi qu'aux personnes qui aident au montage des métiers. Un cadeau de la compagnie garant a été tiré au sort parmi les bénévoles fidèles qui nous aident lors de notre souper spaghetti. Le sort a favorisé M. Mario Laliberté.

Le nouveau conseil d'administration est formé de Mireille Fournier, présidente, Denise Blais, vice-présidente, Rose-Anne Laliberté, secrétaire-trésorière, Claudine Blais, conseillère no 1 et Nicole Morin, conseillère n° 2.

Les Fermières redonnent rendez-vous à leurs membres en septembre. Mais avant de prendre un temps d'arrêt estival, elles vous rappellent que la collecte de cartouches au profit de Mira se poursuit ainsi que Osez le donner au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec. Le dépôt est au bureau municipal. Bonnes vacances! ☺

Source : **Denise Blais, vice-présidente**
Cercle de fermières de Saint-François



Pèlerinage: la tradition se poursuit

Pour tous ceux qui apprécient le pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, le rendez-vous vous est donné le jeudi 11 août à l'église de Saint-François.

Le départ se fera à midi en direction de la Basilique Notre-Dame-du-Cap. Le coût sera maintenu à 16\$ encore cette année grâce à la contribution de la Compagnie Garant.

Au nom de tous les pèlerins, l'occasion est donnée de les remercier pour l'aide constante apportée depuis plus de 50 ans. C'est un geste grandement apprécié! Pour réservation: 418-259-2291 ☺

Lise Dumas-Paré, responsable

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Plus de produits, plus de partenaires et un rayonnement accru

Les entreprises Arrêts gourmands de la Chaudière-Appalaches ont présenté leurs nouveautés pour la saison à l'Auberge des Glacis. Au nombre de celles-ci, notons l'arrivée de nouveaux produits de la région, l'implication de nouveaux partenaires et l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication. La rencontre s'est soldée par un dîner aux couleurs et saveurs de la région.

Nouveaux produits

Le lancement de la saison fut l'occasion d'apprécier de nouveaux produits développés par les Arrêts gourmands de la région. Qu'il s'agisse d'un vin rosé aux petits fruits, de mousses de fromage en conserve, de tartinades aux fruits ou de friandises au sucre d'érable, les innovations alimentaires de nos entreprises ont su surprendre les papilles les plus avisées. Les convives ont aussi pu se régaler des mets soigneusement préparés par l'Auberge des Glacis et ce, quasi exclusivement à partir des produits des Arrêts gourmands.

Nouveaux partenaires

En 2011, les Arrêts gourmands de la Chaudière-Appalaches peuvent aussi compter sur l'appui de nouveaux partenaires : Aliments du Québec et Desjardins, tout en bénéficiant d'un appui renouvelé de Tourisme Chaudière-Appalaches et de la campagne Les Aliments du Québec, toujours le bon choix. D'ailleurs, ces partenariats ont permis la publication du répertoire des Arrêts gourmands qui fut dévoilé lors du lancement. Ce répertoire est distribué dans les entreprises et les bureaux touristiques de la région. Les entreprises remercient chaleureusement ces partenaires sans lesquels cet outil de promotion n'aurait pu voir le jour.



Nouvelle stratégie de communication

Dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie de communication, les Arrêts gourmands ont récemment renouvelé leur site internet (www.arretsgourmands.com). Ils ont également créé leur propre page Facebook et dévoileront d'ici l'automne un tout nouveau slogan. Voilà autant de

moyens pris par le réseau pour accroître son rayonnement dans la région et au-delà. C'est dire que le panneau orange continue de faire parler de lui!

Rappelons que la mission des Arrêts gourmands de la Chaudière-Appalaches est d'offrir aux consommateurs une expérience distinctive d'approvisionnement en produits alimentaires de la région. Le réseau compte près de 150 entreprises, autant de producteurs, transformateurs, restaurants et boutiques qui font découvrir la Chaudière-Appalaches par le biais de ses produits agroalimentaires. ☺

Source: Lynda Bouchard, agente de projets
Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches

LES FONDATIONS

9191-4333 Québec Inc. RRQ 8355-8254-56

Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca
Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales
163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Plus de 3,3 M\$ pour lutter contre la pauvreté en Chaudière-Appalaches

Le Gouvernement du Québec a annoncé un montant de 3 305 687 \$ qui viendra financer, d'ici 2015, des actions de lutte contre la pauvreté dans la région de la Chaudière-Appalaches.

« Les actions de lutte contre la pauvreté s'inscriront dans le cadre d'une Alliance pour la solidarité, qui combine l'expertise, l'expérience et le dynamisme des partenaires locaux et régionaux. Ces partenaires travaillent actuellement à l'élaboration d'un plan d'action basé sur la connaissance des besoins du territoire et des ressources dont ils disposent. Par la mise en commun des efforts, nous visons à faire reculer la pauvreté et à faire progresser la solidarité et l'inclusion sociale », ont souligné les députés Gilles Lehouillier et Norbert Morin.

Les alliances, signées entre la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et les conférences régionales des élus (CRE), permettront de développer une concertation avec les organismes régionaux, d'établir une vision commune quant aux efforts à déployer à l'échelle locale et régionale et de favoriser la mise en place de projets qui visent à lutter activement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

« Le montant dédié pour cette lutte nous donne plus que jamais les moyens de nous mobiliser dans la région afin de définir nos besoins, établir nos priorités et unir nos forces pour faire progresser la solidarité et l'inclusion sociale. Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle qui servira grandement à la population de nos comtés respectifs. », ont ajouté la députée de Bellechasse et ministre déléguée aux Services sociaux Mme Dominique Vien, le député de Beauce-Sud et ministre de la Sécurité publique M Robert Dutil et le député de Frontenac et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Laurent Lessard.

Les montants de ces alliances proviennent d'une enveloppe globale du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) de près de 100 M\$ pour financer les projets régionaux de lutte contre la pauvreté. Ils serviront à financer des projets répondant aux besoins identifiés par les plans d'action régionaux, conçus par les CRE.

Rappelons que les montants accordés font partie des mesures inscrites par le gouvernement du Québec dans le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015. Ce plan, qui prévoit des



Le député de Lévis, M. Gilles Lehouillier, et le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, en présence du président de la CRE, M. Maurice Sénécal, ont procédé à cette au nom du Gouvernement du Québec.

investissements de 7 milliards de dollars, vise l'amélioration des conditions de vie des personnes à faible revenu en agissant, notamment, par la prévention et l'action régionale et locale. ☉

Source: François Lefebvre
Direction des communications
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Le concert Musique et Passion amasse 2600\$ pour l'Hôtel-Dieu de Montmagny



C'est devant une salle comble que s'est déroulée la 5^e édition du concert Musique et Passion Côte-du-Sud, le 20 mai dernier, à l'église St-Mathieu de Montmagny.

Ce concert était présenté comme un cadeau offert à la Fondation de l'Hôtel-Dieu par les élèves participants. Il s'agissait en effet d'une campagne de financement destinée à la pédiatrie de l'Hôpital de Montmagny qui s'est déroulée tout en musique et qui a permis de récolter au delà de 2600\$.

Quelque 200 élèves provenant de 18 écoles primaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ont interprété avec brio un programme de pièces et de chants de différents styles et nationalités.

Pour l'occasion, M. Bruno Gendron, ex-enseignant de musique aux écoles de Berthier et de St-François, était l'invité d'honneur. Tour à tour, messieurs Gendron et Alain Grenier, président de la commission scolaire, ont parlé du pouvoir de la musique à rendre heureux et des qualités nécessaires à la pratique musicale.

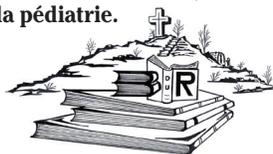
Musique et passion est une organisation à but non lucratif formée par le regroupement des spécialistes en musique des écoles primaires de la commission scolaire

de la Côte-du-Sud. Elle présente un concert gratuit une fois tous les trois ans au profit de diverses causes sociales touchant les jeunes de la région.

Source: Lucie Pelletier
Coordonnatrice de Musique et Passion



À l'avant: Vincent Thibault et Amy Fournier de l'école Saint-Nicolas de Montmagny. À l'arrière: M. Benoît Boutin, Mme Lucie Pelletier et Mme Marylène Marticotte formant le comité organisateur et finalement, M. le docteur Ghislain Lepage, président de la fondation de l'Hôtel-Dieu et Mme France Nicole, directrice du programme de santé physique à la pédiatrie.



Un été sans un bon livre n'est pas un été

Venez faire provision de volumes pour la période de l'été. Nous avons un très beau choix de volumes nouveaux tant du côté des enfants que de celui des adultes. Prendre note que la bibliothèque sera fermée du 5 juillet au 14 août. Ouverte le lundi 15 août à 18h30. **Horaire de la bibliothèque:** le lundi de 18h30 à 20 h, le Mercredi de 14h à 16h.

Source: Monique Audet, Bibliothèque du Rocher

Restaurant
L'ARRÊT
STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704

Ultramarc

Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

20 ans d'aide aux hommes pour Entraide au masculin Côte-Sud

Entraide au masculin Côte-Sud est heureux de souligner aujourd'hui son 20e anniversaire au service de sa mission sociale, soit de supporter dans leur développement personnel les hommes en détresse ou aux prises avec des comportements impulsifs et violents en leur offrant des services de prévention, d'intervention, d'écoute, d'entraide et de référence. Situé dans l'ancien presbytère de Saint-Eugène, l'organisme dessert la clientèle masculine sur l'ensemble du district judiciaire de Montmagny, soit Bellechasse Est, Montmagny, L'Islet et Kamouraska Ouest.

Que de chemin de parcouru depuis les premiers hommes accueillis en CLSC. Les administrateurs de l'époque, dont l'organisme compte encore deux dignes représentants en MM. l'abbé Odilon Hudon et Me Jean Caron, ont tôt fait de constater que pour bien desservir cette clientèle, qui par nature n'ose pas demander des services d'aide, il fallait lui offrir un lieu bien à elle. Ce qui fut fait avec l'achat d'une première maison sur l'avenue Nilus-Leclerc à L'Islet. On décompte plus de mil hommes, jeunes et moins jeunes, qui l'ont fréquenté à une époque ou l'autre de leur vie pour y avoir un aide individuel ou pour suivre une thérapie de groupe afin que cesse la violence conjugale qu'ils exerçaient dans leur couple. C'était aussi l'époque où les victimes choisissaient, moins qu'aujourd'hui, de ne pas signaler les incidents à la police, parce qu'elles croyaient qu'il s'agissait d'une affaire personnelle qui ne concernait pas la police. Les campagnes de sensibilisation nationales et, dans une autre mesure, celles régionales orchestrées avec les partenaires qui se sont par la suite regroupés en Table régionale de concertation, ont eu raison de ces résistances à ne pas dénoncer la violence conjugale.

Au fil des ans, la compréhension de la violence conjugale et plus précisément de l'homme agresseur a évolué au sein de la société et a orienté l'offre de services pour les hommes. Entraide au masculin a toujours prôné la responsabilisation de l'homme dans ses gestes et ses comportements violents. Mais, Il a toujours accueilli l'homme dans sa globalité lui offrant écoute, support et outils pour changer sa dynamique interpersonnelle.

En 2002, Entraide au masculin se portait acquéreur de l'ancien presbytère de Saint-Eugène dans le dessein d'accroître son offre de services pour les hommes et d'offrir de l'espace bureau à des organismes communautaires régionaux. En 2011, Entraide au masculin Côte-Sud est fier de souligner qu'elle a signé en 2009 un partenariat d'affaires avec L'Entraide Pascal-Taché, un organisme communautaire qui vient en aide à la personne vivant avec une limitation physique, intellectuelle ou sensorielle. L'organisme, en plus d'occuper un espace bureau à son siège social du 62, chemin Lamartine Ouest à L'Islet, partage une même ressource administrative. Entraide au masculin est sur le point de finaliser un autre partenariat qui fera de l'édifice un lieu effectif d'hébergement pour une clientèle autre que les hommes en difficultés. L'annonce en sera faite à l'automne.

Le rêve de devenir «la maison des hommes » ne s'est



Crédit photo: Julien Simard

Le conseil d'administration d'Entraide au masculin:
M. Éric Leblanc, vice-président, Me Michelle-Chantal Bouffard, M. Marc Couture, Mme Amélie Rochette Gagnon, Me Jean Caron, Mme Georgette Guimont, et le président, l'abbé Odilon Hudon.

pas perdu en cours de route. Mais les budgets en ce sens font cruellement défaut. Bien que, encore aujourd'hui, des drames conjugaux d'une violence inouïe emportent en plus de l'homme, femmes et enfants, Entraide au masculin en appelle à la responsabilisation sociale. Les services pour hommes en difficulté doivent davantage dépister l'homme en demande d'aide grâce à une augmentation de son budget de fonctionnement qui n'a suivi que l'indexation au coût de la vie depuis une dizaine d'années.

Entraide au masculin Côte-Sud est un organisme communautaire autonome qui tire son principal financement du ministère de la Santé et des services sociaux. Il est sous la gestion d'un conseil un conseil d'administration formé de l'abbé Odilon Hudon, président; de Mmes Georgette Guimont, Me Michelle-Chantale Bouffard et Amélie-Rochette Gagnon; de MM. Éric Leblanc, Marc Couture et Me Jean Caron. Il compte deux employés : M. Pierre Bernier, responsable clinique depuis la création de l'organisme, et M. Raynald Laflamme, secrétaire exécutif depuis novembre 2009. ☉

Source : Raynald Laflamme

Expo agricole de Montmagny

Recherche entreprises désirant louer un kiosque dans le pavillon agroalimentaire. Possibilité de vendre vos produits pour le brunch du dimanche venant ainsi diminuer le coût de location du kiosque. Information et inscription: Mariette Gagnon, 418 259-7459, fboulet@globetrotter.net . ☉

À vos amours, à vos affaires

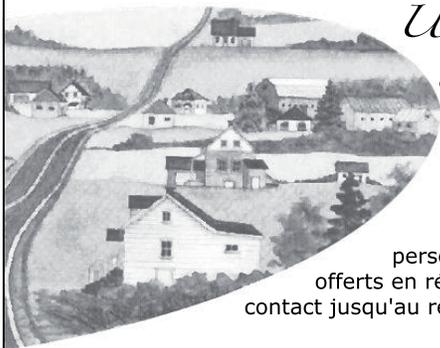
Un guide pour les couples qui visent le succès dans leur entreprise amoureuse

Les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud de Québec et Lanaudière, en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers, ont lancé le 1er juin dernier À vos amours, à vos affaires. Information et réflexion pour simplifier la vie à deux, une brochure et des fiches d'information Web pour susciter, chez les couples, la réflexion et les échanges sur la dimension économique de leur vie à deux. Couple en devenir, couple nouvellement formé ou d'expérience, tous y trouveront informations, conseils et outils pour bien organiser leurs finances personnelles.

En 20 ans d'union, un couple brassera un chiffre d'affaires de 1 à 1,5 million de dollars. Cette entreprise amoureuse a tout intérêt à s'entendre sur leurs rapports à l'argent, le partage des biens, la gestion du budget, les ententes de crédit, etc. Certains aspects légaux et fiscaux ont une influence sur la vie en couple, ainsi les partenaires doivent décider si oui ou non ils se marient, prennent une assurance-vie commune, signent une procuration, un mandat en cas d'inaptitude et prévoient un testament. Dans À vos amours, à vos affaires ces questionnements



Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance



PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

trouveront réponses au fil des réflexions posées, des grilles de calculs et des renseignements d'ordre pratique ou légal.

Les conseillers budgétaires des ACEF rencontrent quotidiennement des couples cherchant la meilleure façon d'organiser leurs affaires financières pour favoriser l'harmonie. Ouvrir le dialogue sur la question d'argent s'avère, pour les ACEF, une des clés du succès financier en amour.

L'Autorité des marchés financiers a permis la réalisation de ces outils par le soutien financier du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance. On peut se procurer le guide À vos amours, à vos affaires au coût de 2\$ (plus 2\$ de frais postaux, s'il y a lieu) auprès des ACEF Rive-Sud de Québec et Lanaudière. Pour les commandes de 20 exemplaires ou plus, un rabais de 20% est applicable.

Consultez les fiches d'information sur les sites Internet www.acefqsq.com ou www.consommateur.qc.ca/aceflan/index.php.

Sources: Édith St-Hilaire et Lise Dalpé

Bon 90^e anniversaire Jeannette

Le dimanche 12 juin, une trentaine de parents et d'amis se sont réunis pour un brunch à Montmagny. Ils voulaient à cette occasion souligner les 90 ans de madame Jeannette Laflamme de Saint-François. M. Norbert Morin, coparoiissien et député, a profité de cette fête pour présenter à la nonagénaire des messages de félicitations de sa part, de la part du premier ministre Charest et de la part de la ministre Marguerite Blais. Malgré une forme physique étonnante pour son âge, Jeannette s'est vu interdire, par ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, d'utiliser sa bicyclette pour se rendre au village visiter ses amies. ☉

Source : Léonard Lemieux

Exposition régionale de Montmagny

Plusieurs activités pour grands et petits

L'Exposition régionale de Montmagny aura lieu du 28 au 31 juillet 2011. Il y aura plusieurs activités pour les grands et les petits. L'entrée sera gratuite pour tous. L'organisation Défi Pierre Lavoie sera de la partie pour promouvoir l'activité physique durant l'évènement.

Les jeunes sont invités à participer à une compétition Mini-Star pour les enfants âgés entre 7 et 12 ans et une compétition Bête de Scène pour les 13 à 21 ans qui se tiendront le dimanche 31 juillet à partir de 13h. Ces compétitions sont ouvertes à tous ceux qui détiennent un talent de danseur, chanteur, musicien, humoriste, etc.

Nous invitons aussi les jeunes éleveurs à participer au jugement bovin laitier des Jeunes Ruraux qui aura lieu le dimanche 31 juillet.

Vous êtes invités à promouvoir l'activité auprès de vos amis. Les jeunes intéressés pourront contacter l'or-



Mme Jeannette entourée de ses arrière-petits-enfants, Gabriel, 17 ans, Justin, 15 ans, Sarah-Élisabeth, 12 ans, Sophie-Laurence, 7 ans et Thierry, 18 mois.

ganisation par courriel ou par téléphone : expomty@globetrotter.net ou 418-248-3418.

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'Expo... ☉

TEL-ÉCOUTE du Littoral ouvert tout l'été

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un? Vous vivez une période difficile? Les écoutant(e)s de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive... parce que la souffrance ne prend pas toujours des vacances...

HORAIRE ESTIVAL

7 jours sur 7 de 18h à 3 h du matin

ANONYME ET CONFIDENTIEL et GRATUIT

418-248-4445 ☉



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

GARAGES SERVICES
Mario Tech Inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité VOLKS
Mécanique générale

Êtes-vous prêts pour Mission Santé?

Trois cents billets sont mis en vente pour la tournée Mission Santé qui s'arrêtera au Centre de loisirs de Saint-François le mardi 16 août dès 9h30.

André Lejeune et ses amis vous invitent donc à vivre une journée marquée sous le sceau de la santé : le dr Gilles Lapointe vous parlera de santé positive; Soeur Angèle avec son humour habituel vous parlera d'alimentation santé; le pharmacien Vincent Lamonde Boulet vous parlera du bon usage des médicaments et vous bou-

gerai en musique et en chanson avec André Lejeune qui clôturera cette journée pimenté de bonne humeur et de joie de vivre.

Les billets sont disponibles auprès de Mme Monique Fiset au 418-259-7645 et à la pharmacie Proxim de Saint-François, 542, chemin Saint-François Ouest. Le coût du billet est de 5\$ et vous débourserez 7\$ pour le lunch santé du midi.

La tournée Mission Santé est une collaboration de Proxim. ☺

Source : Monique Fiset



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina	Bertrand Bélanger
Caroline Lévesque	Réal Fontaine
Pierre Paré	Frédéric Picard
Denise Prévost <small>SOUSCRIPTRICE</small>	

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781
Télec.: 418-248-4744

Vente de billets de la Loto-Fondation 2011

Du mois de juin à septembre 2011, des bénévoles frapperont à vos portes pour vous offrir des billets de la Loto-Fondation au coût de 5\$ l'unité. 8000 billets sont ainsi disponibles.

Quatorze prix d'une valeur totale de 4 500\$ seront remis lors du tirage le jeudi 13 octobre 2011 à 10 h dans le hall d'entrée de l'hôpital. Les détenteurs de billets, s'ils le désirent, peuvent assister à ce tirage.

À chaque année, la campagne Loto-Fondation connaît un grand succès et ce, grâce à la généreuse collaboration de la population qui appuie ainsi sa Fondation et son Hôpital. Cette année, la somme recueillie servira à acquérir un appareil d'anesthésie pour le Bloc opératoire. Bonne chance! ☺

Source : Nicole Jean, directrice

UNIQUE ET NOUVEAU

VOTRE BALCON
sur le fleuve!




La plage vous offre

À 20 MINUTES DE LÉVIS

À 10 MINUTES DE MONTMAGNY

AUTOROUTE 20 SORTIE 364

- Forfaits resto-dodo
- Croisières
- Golf
- Théâtre
- Détente

- Terrasse "chauffée" sur le fleuve
- Salle de réception / réunion
- Salle à manger :
- Copieux déjeuners, menu midi, table d'hôte



La Plage
Restauration • Hébergement • Réception

195, Blais Est, Berthier-sur-Mer
418.259.7514 • 1.866.559.7514 www.laplage.ca

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

La randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide

Une 11^e édition à venir...

La randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide en sera à sa 11^e édition cette année. Vous êtes donc tous invités, le dimanche 7 août prochain, à participer à cet événement qui offre trois circuits de vélo: Familial (24 km) sur la cycloroute de Bellechasse, l'Inter (58 km) et l'Élite (96 km) qui sillonnent les magnifiques routes de Bellechasse et de Nouvelle-Beauce. Un circuit de marche dans le village de Saint-Anselme est également offert aux participants. Comme par les années passées, le départ et l'arrivée s'effectueront à la Polyvalente de St-Anselme.

Les organismes La Barre du Jour et Tel-Écoute du Littoral sont à nouveau les porteurs de ce projet. Ces deux organismes qui œuvrent auprès de clientèles vulnérables s'entendent pour dire qu'une souffrance exprimée commence à guérir. Ainsi, par leurs activités, ces deux organismes visent à prévenir la détresse psychologique et à briser l'isolement.

Cette année, une nouveauté très intéressante s'ajoute ! Les participants pourront recueillir des dons pour la prévention du suicide et remettre ce montant la journée de l'évènement. Par chaque tranche de 100\$ remis, la personne se méritera un coupon pour remporter des prix très intéressants dont un crédit voyage de 1000\$. De nombreux acteurs du milieu s'impliquent à nouveau cette année, dont les Caisses Desjardins de Chaudière-Nord, fidèle partenaire financier depuis les débuts de la randonnée.

Très bientôt, vous verrez circuler les dépliants promotionnels de cet événement, n'oubliez pas de récupérer le vôtre et de vous inscrire à cette belle journée.

Pour infos : 418-887-7100 ou 418-838-4094. ☎



EMBALLAGES LM
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

➤ www.emballageslm.com ◀

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

conception graphique
conception web
signalétique intérieure
affichage grand format
impression offset et numérique
marketing personnalisé

CREDO
création • impression • affichage

nous avons des solutions pour vous !

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 2Y8
T 418 839.7207 | F 418 839.1665 | 1 888 839.7207

www.impressionscredo.ca



Réservation de locaux aux loisirs

Pour effectuer une réservation concernant les loisirs, vous devez communiquer avec Émilie Lacasse au 418-259-7228 ou au 418-508-9099 ou par courriel au loisirst-frs@globetrotter.net

Nous possédons plusieurs salles mises à votre disposition, telle que la grande salle des loisirs qui peut contenir plus de 250 personnes et qui possède une cuisine fraîchement rénovée ainsi qu'un service de bar. Pour vos réunions familiales ou pour tout événement de moins grandes envergures, nous avons aussi plusieurs salles qui vont assurément satisfaire vos besoins. Pour avoir les prix ou pour tout autre information, veuillez communiquer avec Émilie Lacasse aux coordonnées indiquées ci-haut.

Dernière chance pour le terrain de jeux!

Le début du terrain de jeux arrive à grand pas et il nous reste encore quelques places disponibles pour inscrire vos enfants. Cet été, on retrouve encore cinq sorties très attendues des enfants, par contre on vous garde l'effet de surprise puisqu'elles seront dévoilées lors de la remise du calendrier officiel qui sera remis la première journée du terrain de jeux, soit le 4 juillet. Pour l'inscription, vous devrez communiquer avec Émilie Lacasse au 418 259-7228 ou par courriel : loisirst-frs@globetrotter.net

Source : Émilie Lacasse
Coordonnatrice aux loisirs

Cet hiver, ça va bouger

Au début du mois d'août, vous recevrez par la poste une programmation concernant les loisirs pour la période hivernale. Elle contiendra des activités pour tous les goûts et les groupes d'âges. Si vous avez des idées d'activités, vous pouvez m'en faire part par téléphone : au 418 259-7228 ou par courriel : loisirst-frs@globetrotter.net . En espérant avoir la chance de les entendre.

Source : Émilie Lacasse
Coordonnatrice aux loisirs

Le Café du Havre

OUVERT
BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

Profitez de notre verrière
pour vos rencontres familiales

BRUNCH EN SALLE
TOUS LES DIMANCHES
DÈS 10 HEURES
BIENVENUE À TOUS!

RÉSERVATIONS: 418-259-2364

BONNES VACANCES!

*Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)
ou Café: 259-2364
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer*

Monyvill enr.
Yvon Montminy
Propriétaire

Excavation & Terrassement
Service de pelles
Marteau hydraulique
Installations septiques
Séchoir à bois & Bois de rénovation

R.B.Q. 8343-3219-14

Téléphone 418-259-2635 Cellulaire 418-241-8488 Fax 418-259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec G0R 3A0

GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO



Je souris

Nous devenons ce que nous acceptons. La vérité que nous reconnaissons prendra forme dans notre vie. Nous avons fait de trop nombreux apprentissages dans la peine et la douleur. Aujourd'hui, nous cherchons de nouveaux maîtres. Ils s'appellent joie de vivre, humour, rire, sourire. À leurs côtés, nous apprendrons en douceur que la vie est bonne pour nous. Nous acceptons dès maintenant la présence de la joie dans notre vie. «Facile à dire», penserez-vous, peut-être, encore fidèle à votre ancien système de croyances. La joie suivra la décision que nous prendrons d'abord mentalement. Admettons qu'il est possible pour nous de suivre un nouveau chemin, d'essayer autre chose. Aujourd'hui, nous nous oublions pour rire et sourire spontanément. Nous trouverons de meilleures solutions à nos problèmes si nous nous laissons imprégner par la joie. ☺

Jean Gendron

Les loisirs de Saint-François sont maintenant sur facebook

Pour suivre les nouveautés des loisirs de St-François, vous n'avez qu'à vous rendre sur facebook. Ce compte sera mis à jour régulièrement et vous présentera les événements à ne pas manquer. De plus, vous pouvez y laisser vos suggestions et vos commentaires constructifs ce qui permettra d'améliorer nos loisirs. ☺

Source: **Émilie Lacasse**
Coordonnatrice aux loisirs

Sudoku

			9					7
		5		2				
	8							2
9								1
	6			3			8	
7								4
1							2	
				6		3		
4					7			

Difficile

Sudoku

8	6	9	4	7	3	5	2	1
5	7	3	9	2	1	6	8	4
2	1	4	5	8	6	3	7	9
9	5	8	7	1	2	4	3	6
1	4	7	6	3	9	8	5	2
6	3	2	8	5	4	9	1	7
4	2	1	3	9	8	7	6	5
7	8	6	1	4	5	2	9	3
3	9	5	2	6	7	1	4	8

Solution_juin 11

ENTRETIEN MÉNAGER - CENTRE DES LOISIRS

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est à la recherche d'une personne responsable pour faire l'entretien ménager au Centre des loisirs.

Cette personne devra avoir un horaire flexible afin de s'ajuster en fonction des réservations et activités du Centre des loisirs, ex.: monter et démonter les salles, débarrer et barrer les portes lors des locations, etc.

Toute personne intéressée n'a qu'à faire parvenir sa candidature au Bureau municipal le plus tôt possible soit:

courriel: **munist-frs@globetrotter.net**

Fax: **(418) 259-2056**

Adresse: **534, ch. St-François Ouest,
St-François, Québec G0R 3A0**

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD
Yves Laflamme, dir. général

Une bombe sautée!

Avec cette expérience, tout le monde va te trouver sauté!

Matériel:

- sac Ziploc® (format moyen)
- tasse à mesurer
- 150 ml de vinaigre blanc
- colorant alimentaire
- cuillère
- bicarbonate de soude
- papier hygiénique

1
Dans un sac Ziploc® de format moyen, verse 150 ml de vinaigre. Ajoute quelques gouttes de colorant alimentaire.



3
Dépose un second morceau sur le premier et enroule le tout dans quelques autres feuilles. Tu as ton amorce chimique.

2
Dépose 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude dans un morceau de papier hygiénique.

4
Insère l'amorce chimique dans le sac Ziploc® et referme le sac hermétiquement. Agite un peu le sac afin d'activer l'amorce chimique. Le sac va gonfler.

5
Il ne te reste plus qu'à attendre que le tout explose!

Que se passe-t-il?

La réaction chimique entre le vinaigre et le bicarbonate de soude se nomme **neutralisation**. Lorsqu'ils sont mélangés, le vinaigre et le bicarbonate de soude forment de nouveaux produits chimiques: de l'eau, du gaz carbonique et un sel.

Ce qui nous intéresse dans l'expérience est la formation du gaz carbonique. Lors de la réaction chimique, le gaz carbonique produit veut prendre beaucoup d'espace, mais le sac de plastique a ses limites. Comme il n'est pas capable de fournir le volume exigé, la pression à l'intérieur du sac augmente! Finalement, la pression augmente à un point tel que le sac n'a plus d'autre choix que... d'éclater!

Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consulte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplos.com

Bonnes Vacances à tous les débrouillards!

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



1
Fête
du
Canada

2
Journée
internationale
des coopératives

3

4

5

6

7

8

9

Réunion
du conseil
Bac bleu



Comité
d'embellissement



Bonnes
Vacances!



10

11

12

13

14

15

16

Journée
mondiale
de la
population



Tombée du
journal
mercredi
13 août

Bac bleu



17

18

19

20

21

22

23

BONNES VACANCES!

Parties de soccer
tous les lundis mardis et mercredis
de 18h30 à 19h30



24

25

26

27

28

29

30



Bac bleu



31



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 juin 2011, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 MAI 2011

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 mai 2011 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 mai 2011 soit
 accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS DE MAI 2011

Amendes perçues	1 539,79
Badminton.....	270,00
Bar.....	513,11
Contrat déneigement route 228, tranche 4.....	3 537,88
Fax.....	7,00
Location de salle	270,00
Loyer.....	1 320,00
Mun. St-Pierre:	
Capital + intérêts usine d'eau potable.....	70 310,00
Location balai de rue + transport.....	1 103,00
Remb. formation pompiers.....	1 913,10
Permis	400,00
Remb. frais de poste Journal l'Écho.....	128,08
Remboursement pour réparation bris égout.....	875,31
Remboursement taxes municipales 2010-2011 (MAPAQ).....	425 834,26
Ristourne MMQ.....	1 470,00
Subvention compensation Voirie, 1 ^{ère} partie.....	63 700,00
Subvention Fête Nationale 2011	1 000,00
Vente de 2 terrains.....	50 245,35
TOTAL:.....	624 436,88

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE JUIN 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

2420-7144 Québec inc., remb. taxes foncières.....	160,19
Camfil Farr inc., transport (émulsion asphalte).....	205,07
Dépanneur Ultra, essence et divers.....	802,36

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Distribution Steeve Blais, produits divers entretien Loisirs	173,33
Dominique Marois:	
Forfaitaire 9 semaines.....	270,00
Remb. cellulaire.....	70,00
	340,00
FQM, inscription formation éthique (Yves Laflamme, maire)	91,14
Gabriel Reboul, remb. facture produits eau potable (usine)	41,43
Hydro-Québec, électricité:	
Usine d'eau potable	17 571,01
Clignotants.....	35,38
Éclairage public.....	682,32
Loisirs	1 373,88
Caserne incendie.....	520,17
Garage municipal.....	647,32
Poste ass. Morigeau	409,02
Compteur d'eau St-Pierre.....	29,62
Poste surpresseur St-Pierre.....	650,99
M. Paroisse	783,54
Poste ass. village.....	2 038,16
Pavillon Bédard	52,66
2, 5 ^e rue Est.....	37,03
Presbytère	95,66
Concierge log. 536.....	119,01
	25 045,77
Jacques Théberge, remb. taxes foncières	330,11
Jean-Yves Gosselin, remb. frais déplacement 110 km.....	47,30
L'Écho de St-François, publicité en mai 2011	550,00
Ministre des Finances, demande de permis de réunion	40,00
Philippe Gosselin, huile à chauffage Presbytère.....	767,50
Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires.....	200,52
Praxair, location réservoir + 2 021 m ³ oxygène à .4037	1 859,79
REM, pièce balai mécanique	112,61
Roger Martineau, remb. taxes foncières	221,67
Telus, entretien appareil Meridian	3,54
Telus, service & interurbains:	
Cellulaire	30,53
Loisirs	135,34
Bureau.....	424,49
Garage, Service incendie	177,90
Loisirs	135,35
Usine d'eau potable	352,77
Surpresseur St-Pierre.....	57,25
Cellulaire	30,78
	1 344,41
Transport Adapté Vieux-Quai, transport avril 2011	289,50
U.R.L.S., formation moniteurs terrain de jeux 2011.....	1 590,00
Ultima, assurances municipales.....	66 525,00
Vidéotron, câble Loisirs.....	50,58
Yves Laflamme, maire, remb. frais déplacement 81 km	
journée d'études à Notre-Dame-du-Rosaire	34,83
Ministre Revenu Québec, remise de mai 2011	4 595,20
Revenu Canada, remise de mai 2011	1 851,57
CARRA, remise de mai 2011	228,77
Fabrique, loyer juin 2011 – bibliothèque du Rocher	350,00
Aquatech, service prof. gestion:	
Usine d'eau potable	5 867,14
Ass. des eaux	1 425,48
	7 292,62
Béton Montmagny, 4 verges de béton à 168\$.....	765,57
Bibliothèque Du Rocher, contribution municipale 2011	5 950,00
BML, 10,63 t.m. criblure à 11,75\$.....	142,30
Bureautique Côte-sud:	
Papeterie	65,38
Contrat photocopieur	88,24
1 caisse de papier.....	54,58
	208,20
Carquest, pièces équipement.....	252,21

Corporation touristique Berthier-sur-Mer, contribution Fête des Arts et Traditions	50,00
Croix-Rouge, renouvellement accréditation saisonnière 2011	65,00
Dépanneur Ultra, essence et divers	378,14
Échelles C.E. Thibault, inspection et réparation d'échelles – S. incendie	469,37
EMRN 2008, gants (service incendie)	39,58
Ferme Magi 2000 inc., 2 ^e versement déneigement Site et rue du Rocher & Loisirs	2 230,09
Ferme Monyville enr., nettoyage fossé Montée rivière du sud (côté sud-est): transport pelle (30\$) + 8 hres à 70\$	672,16
FQM, facturation Dicom: eau potable, eaux usées et divers	190,31
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse	186,47
Jocelyne Noël, entretien bureau mai 2011	90,00
Journal l'Oie Blanche:	
Avis public dérogation mineure (2)	97,98
Offre d'emploi	214,18
Kemira, 17,88 kg à 356\$ Pass (usine d'eau potable)	7 251,64
Les Concassés du Cap:	
Collecte vidanges mai 2011	5 020,36
Transport conteneurs au site	626,13
Les Équipements de Ferme Bonneau, batteries (service incendie)	17,77
Les Machineries Tenco ltée, pièce camion Ford	432,92
Lucie Lachance, notaire, honoraires professionnels pour contrats de vente de 2 terrains	1 376,34
M.R.C. Montmagny:	
2 ^e versement quote-part	43 803,33
Accès Internet haute vitesse, licences Kapersky	378,04
Tonnage collecte sélective mars-avril	1 087,78
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées	331,52
McAsphalt, 16 barils émulsion (asphalte)	4 101,30
Ministre des Finances, 1 ^{er} versement Sûreté du Québec	66 058,00
Molson Coors Canada, bière (Loisirs)	213,15
Pagenet, téléavertisseurs	205,87
Philiias Blais, 1 heure pelle creusage tuyau	108,23
Philippe Gosselin:	
2 103,7 litres à .82 – huile à chauffage Loisirs	1 965,24
534,1 litres à 1.0655 diesel	648,32
Pièces d'autos GGM, pièces équipement	121,80
Pneus André Ouellet 2000:	
Balancé pneu camion GMC	41,01
Pièce balai de rue	317,66
Posage de planchers Jolin inc., pose de plancher flottant	612,34
Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires	257,20
Praxair, 1 805 m ³ à .4037 oxygène usine d'eau potable	886,97
Québec Linge, location nettoyage salopettes	132,99
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement avril 2011	5 837,27
René Samson, vérifications problème d'odeur (M. Paroisse)	233,15
Roche ltée, Groupe-Conseil, honoraires professionnels plans préliminaires pour la réfection du chemin St-François Est	9 797,55
Romatec:	
Matériel usine d'eau potable	360,15
Matériel usine d'eau potable (manomètre)	435,93
Soc. coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:	
Maison de la Paroisse	112,00
Pavillon Bédard	592,88
Loisirs	132,27
Usine d'eau potable	59,20
Balai mécanique	20,20
Pin pour clôture	202,50
Voirie	181,61
Embellissement	379,77
Service incendie	157,06
Tapis Montmagny:	1 837,49

Moulures + crédit plancher flottant Pav. Bédard	33,94	
Plancher flottant (Pav. Bédard).....	633,42	667,36
Théberge Aération, travaux printaniers.....	535,45	
Transport adapté Vieux Quai:		
Cotisation annuelle	2 500,00	
Transport mai 2011	387,52	2887,52
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, honoraires professionnels:		
Modalités régularisation acte de vente (presbytère)	312,21	
Service première ligne 2011	572,19	884,40
Ville de Montmagny:		
Participation au déficit de la piscine, club de patinage,		
Soccer	28 338,32	
Quote-part cour municipale	907,42	29245,74
Weed Man, entretien terrains	285,03	
TOTAL:.....		316 149,32

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

AQUATECH

Le directeur avait écrit à la firme Aquatech le 3 mars dernier afin d'obtenir des explications sur le fait qu'il avait fallu 6 voyages de camion transportés aux étangs aérés lors d'une opération de siphonnage au poste d'assainissement des eaux usées à Morigeau.

Le directeur présente aux élus la réponse d'Aquatech par rapport à cette situation.

La Municipalité demande au directeur d'écrire à Aquatech qu'elle n'est pas satisfaite de leur réponse par rapport à l'événement survenu le 18 février dernier. Aussi, veut-elle rencontrer des représentants d'Aquatech à la prochaine séance en comité afin de faire la lumière sur le sujet.

FÊTE DES ARTS ET TRADITIONS

La 14^e édition de la Fête des Arts et Traditions de Berthier-sur-Mer va se tenir du 9 au 11 septembre 2011.

Outre la participation des artistes et artisans, nous devons compter sur celle de partenaires financiers pour que notre événement soit un succès et rejoigne le plus de gens possible.

L'année dernière, le comité organisateur avait pu compter sur une aide financière de 50\$. Qu'en est-il cette année?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde un soutien financier d'un montant de cinquante dollars (50\$) à la 14^e édition de la Fête des Arts et Traditions.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Un résident a demandé à la Municipalité d'apporter une modification à l'article 5.33.1 et d'ajouter une exigence à l'article 5.33.2 de son règlement de zonage.

Premier projet de règlement

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte ce premier projet de règlement qui apporte les changements suivants au règlement de zonage:

Article 16 du règlement de zonage 5.33.1 qui dit ceci:

«un logement au sous-sol pour une habitation comprise à l'intérieur du périmètre urbain du secteur Morigeau»

Article 16 modifié qui dirait:

«Le logement en sous-sol est autorisé seulement dans les habitations unifamiliales isolées et

ce, partout dans la municipalité.»

Ajouter une exigence à l'article 5.33.2 qui porterait le numéro 11:

Un maximum de 40% de la superficie du bâtiment est autorisé pour le logement en sous-sol.»

Ajouter en annexe I l'aspect multigénérationnel:

«Toutes habitations ayant un minimum de deux logements et servant aux membres d'une même famille peuvent se prévaloir de cette appellation.»

QU'une copie de ce premier projet de modification au règlement de zonage soit transmise à la MRC de Montmagny.

VILLE DE MONTMAGNY/ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX

La ville de Montmagny présente à la Municipalité sa facture pour l'utilisation de ses équipements supralocaux (piscine, aréna, terrain Laprise) par les résident(e)s de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Voici la ventilation de la facture:

Pour la piscine Guylaine Cloutier en 2010	13 923,08
Pour l'aréna (comprend hockey et patinage artistique)	12 391,71
Pour le terrain Laprise (soccer)	84,75
TOTAL:	26 399,54\$ avant taxes

À titre informatif, le directeur remet aux élus un document où apparaissent toutes les inscriptions des résidents de St-François à la piscine, à l'aréna et au terrain Laprise.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a une entente en bonne et due forme avec la Ville de Montmagny concernant l'utilisation des équipements supralocaux de la Ville par les résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à verser un montant de vingt-six mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et cinquante-quatre sous (26 399,54\$) avant taxes à la Ville de Montmagny pour l'utilisation de la piscine, de l'aréna et du terrain de soccer.

RÈGLEMENT NUMÉRO 196-2004

Le règlement no 196-2004 régit les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le directeur remet une copie dudit règlement à chacun des élus afin qu'ils puissent se le remémorer. Si après l'exercice vous voulez y apporter des modifications, vous le signifierez au directeur pour que la démarche soit enclenchée.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES (À TITRE INFORMATIF)

La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) transmet le renouvellement des assurances générales de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La période couverte est du 15 mai 2011 au 15 mai 2012.

Le coût du renouvellement est de:

2009-2010	2010-2011	2011-2012
66 804\$ taxes incluses	65 646\$ taxes incluses	66 525\$ taxes incluses

Le directeur remet des documents beaucoup plus complets à chacun des élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à verser un montant de soixante-six mille cinq cent vingt-cinq dollars (66 525\$) taxes incluses à la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) pour le renouvellement de ses assurances générales (du 15 mai 2011 au 15 mai 2012).

DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN

Le défi têtes rasées Leucan a fait appel au député de Montmagny-L'Islet en tant que coprésident d'honneur pour la région Côte-du-Sud, secteur Montmagny.

Monsieur le député ne pouvait refuser cette offre d'autant plus que son petit-fils Édouard est le jeune porte-parole de l'événement 2011 pour la région. Depuis l'automne 2009, il reçoit fréquemment des traitements de chimiothérapie et tous les jours, il se bat pour sauver sa vue.

«C'est pourquoi lui et moi amassons des fonds pour Leucan afin de permettre aux enfants malades de compter sur la recherche, des services aux familles et du soutien constant lors de cette épreuve familiale.

Le 11 juin prochain, Édouard et moi nous ferons raser les cheveux pour cette cause qui nous tient à cœur. Nous vous invitons à nous appuyer financièrement pour que cette campagne de financement soit un succès.»

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud verse cinquante dollars (50\$) à la campagne de financement de Leucan.

USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE

L'opérateur de l'usine de filtration d'eau potable signale qu'il faudrait changer les kits intérieurs de chaque «backflow» (antirefoulement) incluant tous les caoutchoucs et les ressorts:

- 2 kits pour ¾»
- 1 kit pour 1/4»

Il a demandé des prix:

Plomberie Chouinard-KRT inc. → 789,00\$ avant taxes

Gilles Fournier inc. → 1 570,00\$ avant taxes

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Plomberie Chouinard-KRT inc.» au montant de sept cent quatre-vingt-neuf dollars (789\$) avant taxes pour les pièces énumérées dans la présentation.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE DU SUD

La Société de développement de la Rivière du Sud a vu le jour le 4 septembre 2009. Cet organisme sans but lucratif a été créé dans le but de favoriser le développement résidentiel à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. L'organisme a aussi d'autres objets tels que:

- Accorder du soutien financier aux familles
- Contribuer à l'établissement de nouvelles familles et de nouveaux résidents sur le territoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Pour réaliser ses objets, la Société de développement de la Rivière du Sud demande à la Municipalité de lui octroyer un montant de 10 000\$ pour mener à terme sa mission.

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement de la Rivière du Sud est un organisme sans but lucratif qui a pour mission première de favoriser le développement résidentiel à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde un montant de dix mille dollars (10 000\$) à la Société de développement de la Rivière du Sud afin qu'elle puisse continuer sa mission.

OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT – SUIVI D'INSPECTION

Le MAMROT avise la Municipalité que certaines lacunes persistent aux ouvrages d'assainissement. Des problèmes fréquents de surcharge ou d'obstruction des pompes au poste de pompage principal et des délais d'intervention pour la remise en marche des équipements entraînent de nombreuses heures de débordement d'où le non-respect de l'exigence signifiée au bilan annuel de performance des ouvrages pour l'année 2010.

D'autre part, l'accès aux ouvrages en période hivernale et l'absence d'alarme à distance ne permettent pas à l'opérateur d'intervenir efficacement et dans un délai acceptable.

Afin d'assurer la pérennité et de maintenir un suivi approprié de ses ouvrages d'assainissement, la Municipalité devra:

- s'assurer que le problème de surcharge des pompes ne vient pas d'un problème autre que l'obstruction des pompes (problème électrique, par exemple);
- rendre le site de traitement accessible en tout temps afin que les opérateurs puissent réaliser le suivi régulier ainsi que les interventions d'urgence le cas échéant;
- mettre en place un système d'avertissement à distance (par téléavertisseur ou autre) permettant aux opérateurs d'intervenir en cas d'urgence;
- procéder à l'étalonnage annuel des pompes afin de détecter toute usure et procéder aux réparations si nécessaire.

Le MAMROT veut qu'on l'informe, d'ici le 1^{er} juin 2011, des mesures qui seront prises pour remédier aux problèmes rencontrés.

Le directeur a présenté le suivi de cette inspection aux opérateurs des ouvrages d'assainissement des eaux usées. Lorsqu'il en saura plus, il va le présenter aux élus.

DEMANDE D'ADHÉSION AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)

Le Programme Rénovation Québec a pour objet de stimuler la revitalisation des secteurs municipaux dont la vocation résidentielle est en déclin. Donc, il est très important de comprendre que le programme ne s'applique pas à l'ensemble du territoire municipal.

La Municipalité doit démontrer à la satisfaction de la Société d'Habitation du Québec que les trois critères suivants sont respectés:

- 1) Situé sur une partie restreinte du territoire de la municipalité
- 2) Comprend des logements ayant besoin de rénovations
- 3) Requiert une intervention publique pour améliorer sa vocation résidentielle

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire adresser une demande d'adhésion au PRQ à la Société d'Habitation du Québec?

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud veut participer au Programme Rénovation Québec (PRQ);

ATTENDU QUE le PRQ s'inscrit dans la continuité du Programme de revitalisation de partie de territoire qui nécessite une intervention publique pour améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés;

ATTENDU QUE le PRQ consiste à soutenir la Municipalité dans ses efforts de revitalisation en partageant avec elle le coût de l'aide versée pour des travaux réalisés dans le cadre de ce programme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud veut officiellement participer au Programme Rénovation Québec (PRQ) dans le cadre du «Volet II» et plus spécifiquement le II-I qui traite de «la rénovation résidentielle» en ces termes:

Cette intervention peut consister en de la rénovation légère ou lourde d'un bâtiment résidentiel ou de la partie résidentielle d'un bâtiment mixte, la réfection de la façade d'un bâtiment, la correction des défauts liés à la sécurité des occupants, le réaménagement ou l'ajout

de logements, la mise en valeur des aspects architecturaux d'un bâtiment résidentiel, etc.

QUE le budget demandé à la Société d'Habitation du Québec pour le PRQ de St-François-de-la-Rivière-du-Sud soit établi en fonction des dispositions prévues au PRQ.

AVIS DE MOTION

La Municipalité va devoir adopter un règlement où seront indiqués les critères de priorisation et d'admissibilité au programme municipal, les modalités de calcul et de versement de l'aide financière et, le cas échéant, les engagements que le propriétaire doit respecter après avoir reçu la subvention.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement indiquant les critères prioritaires et l'admissibilité à un programme municipal de rénovation résidentielle soit soumis au Conseil municipal pour fin d'approbation lors d'une rencontre ultérieure;

QUE ce règlement précise également les modalités de calcul et de versement de l'aide financière et le cas échéant, les engagements que le propriétaire devra respecter après avoir reçu la subvention dans le cadre du programme.

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION CONCERNANT LE RÉSERVOIR D'HUILE À CHAUFFAGE

À la séance du 14 mars dernier, le directeur avait signifié aux élus que la firme L.V.M. inc. demandait la somme de 1 075\$ pour faire une étude préliminaire de caractérisation du sol près de l'emplacement du réservoir à l'huile.

Dans ce prix, ça n'incluait pas le coût de la foreuse.

À titre informatif, le coût pour une foreuse pourrait s'élever à 1 050\$. Donc, globalement, le coût pourrait s'élever à 2 125\$.

Le Conseil avait décidé d'attendre que le sol soit dégelé avant d'effectuer la caractérisation et d'avoir recours à notre pelle rétrocaveuse. Hors, actuellement, la Municipalité n'a pas d'employé de disponible pour opérer la machinerie.

Si le Conseil décide de faire faire l'étude de caractérisation immédiatement, il y a 2 alternatives possibles:

- 1- Engager un opérateur qui va conduire notre pelle rétrocaveuse
- 2- Louer une foreuse

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur à procéder, le plus rapidement possible, c'est-à-dire d'opter pour l'alternative qui permettra de creuser une tranchée dans les jours à venir.

ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Le 27 mai dernier, le comité du presbytère a informé les membres du Conseil municipal de l'avancement du dossier du presbytère et présenté un résumé du montage financier préparé par la Société d'Habitation du Québec (SHQ).

Le projet sera réalisable grâce à l'obtention de subventions en provenance de la SHQ et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Étant donné que les subventions de la SHQ ne peuvent être versées aux municipalités, un organisme à but non lucratif (OBNL) a été créé pour le presbytère. L'OBNL a pour nom «Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud» et ses premiers administrateurs sont MM. Jacques Boulet, Louis-Marie Garant, Jean-Yves Gosselin et Daniel Morin.

L'ensemble projet du presbytère sera présenté à la population lors d'une assemblée publique qui aura lieu mardi le 21 juin prochain à 20 heures au Centre des Loisirs.

Hors, est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour verser 50 000\$ par année pendant quatre (4) ans à l'organisme sans but lucratif «Les Habitations Patrimo-

niales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud»?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a acquis le bâtiment du presbytère de la Fabrique en septembre 2008;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du presbytère fait partie d'un site institutionnel situé au cœur du village et reconnu par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

CONSIDÉRANT QUE l'entièreté de l'achat du presbytère a été rendu possible grâce à des dons recueillis auprès de sudfranciscois et de sudfranciscoises sensibles à la conservation de leur patrimoine;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est maintenant prête à passer à la deuxième étape du projet, soit celui du réaménagement du presbytère en édifice à logements;

CONSIDÉRANT QUE la réussite du projet de réaménagement du presbytère est rattachée à plusieurs programmes de subvention;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme sans but lucratif «Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud» a reçu ses lettres patentes le 12 mai 2011 sous le numéro d'entreprise du Québec 1167339200;

CONSIDÉRANT QUE les lettres patentes de Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud précisent que cette dernière a comme objets, entre autres, d'acquérir, d'améliorer ou transformer un ou des immeubles pour en faire des logements locatifs principalement par les programmes d'habitation sociale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud va céder l'immeuble à l'organisme sans but lucratif du nom de «Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud» afin d'avoir accès à plus de possibilités de subventions dans différents programmes existants;

CONSIDÉRANT QUE la contribution actuelle de la Municipalité dans ce projet est minime et qu'à terme elle disposera d'un actif patrimonial de grande valeur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de verser un montant de cinquante mille dollars (50 000\$) par année pendant 4 ans à partir de l'année 2012 à l'organisme sans but lucratif «Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud»;

QUE cette décision soit cependant conditionnelle à l'obtention de subventions en provenance de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et du ministère de la Culture, des Communications, et de la Condition féminine.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT SUR MOINS DE 5 ANS

Le contrat d'achat du presbytère entre la Municipalité et la Fabrique a été jugé invalide par le contentieux du MAMROT parce qu'il contrevenait à l'article 14.1 du Code municipal qui dit qu'une municipalité qui engage son crédit sur une période de plus de cinq (5) ans doit demander une autorisation au ministre et ça n'avait pas été fait.

Depuis, la Municipalité a signifié au ministre son intention de régulariser la situation. Comme la réponse tarde à venir, est-ce que la Municipalité est d'accord pour que le paiement de 76 000\$ à la Fabrique se fasse sur une période de moins de cinq (5) ans? En procédant ainsi, l'article 14.1 serait respecté et l'autorisation du ministre ne serait plus nécessaire.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 14 mars 2011, deux résolutions (# 050-2011 et # 051-2011) afin de régulariser l'achat du presbytère de la Fabrique;

CONSIDÉRANT QUE la réponse en provenance du MAMROT tarde à venir et que le projet doit avancer;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'engager son crédit sur une période de moins de cinq (5) ans concernant l'achat du presbytère à la Fabrique;
 QUE le contrat d'achat du presbytère soit repris en conséquence dans les meilleurs délais.

FINISSANTS INSCRITS AU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES

À la séance du 14 mars dernier, le Conseil municipal avait accepté d'octroyer des bourses aux finissants et finissantes qui allaient s'inscrire au Centre d'études collégiales de Montmagny (résolution No 057-2011).

Il avait été question aussi que la somme allouée dépendrait du nombre de finissants et de finissantes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Voici le nom des finissantes inscrites au Centre d'études collégiales de Montmagny:

- 1- Sophie Blais 2- Valérie Denault 3- Raphaëlle Lesieur 4- Dominique Montminy
- 5- Stéphanie Paré

L'année dernière, il y avait 2 finissants et la Municipalité a alloué 50\$ à chacun.

En 2009, il y a eu 5 finissants et la Municipalité a remis 250\$, soit 5 bourses de 50\$ à chacun.

La remise des certificats va avoir lieu vendredi le 17 juin à 19 h 30.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est heureuse d'encourager les étudiants de la Municipalité qui accèdent et s'inscrivent au Centre d'études collégiales de Montmagny;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité décide d'allouer cinq (5) bourses de cinquante dollars (50\$) aux étudiantes dont les noms apparaissent dans le préambule;

QUE le conseiller monsieur Jean-Yves Gosselin soit l' élu désigné pour remettre les bourses lors de la remise des certificats vendredi le 17 juin prochain à 19 h 30 à l'école Casault.

FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY (À TITRE INFORMATIF)

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny tient présentement sa campagne de financement annuelle. La vente de billets de la Loto-Fondation fait partie de cette campagne. Du mois de juin à septembre 2011, des vendeurs offriront aux résidents de Saint-François des billets au coût de 5\$ l'unité.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – STATION MORIGEAU

Il a été demandé des soumissions sur invitation pour le remplacement des barres-guides en acier galvanisé de diamètre ¾ pouce au poste de pompage à Morigeau.

Distribution Brunet inc. 2 125\$

Wilfrid Allen (CWA) 1 685\$

Une copie de chacune des soumissions est remise aux élus. Le directeur souligne que Distribution Brunet est plus chère mais comporte plus de service.

Le Conseil veut qu'on s'informe si on pourrait mettre des barres-guides de 1 pouce au lieu d'en remettre avec un diamètre de ¾ pouce. Ce serait plus résistant.

Afin de bien comparer l'offre de services des 2 fournisseurs invités, le Conseil demande de s'informer à Wilfrid Allen combien il en coûterait de plus pour ajouter un support inférieur à leur soumission?

À partir de ces informations additionnelles, le choix sera plus facile à faire.

APPUI À UNE DEMANDE D'EXTRACTION DE SOL ARABLE

À la séance du 7 septembre 2010, la Municipalité avait appuyé la demande de «Philius Blais et Fils enr.» pour des fins d'extraction de sol arable chez Ferme Gonzales inc. (résolution no 168-2010).

Monsieur Blais s'est fait dire récemment par la CPTAQ que la résolution adoptée au mois de sep-

tembre 2010 avait plus de 6 mois et qu'elle n'était plus valide à leurs yeux. Donc, Philiat Blais et Fils enr. doit recommencer sa démarche en demandant un appui à la Municipalité.

Le directeur vous remet une copie de la résolution qui avait été adoptée en septembre 2010 afin que vous puissiez vous la remémorer.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur n'enfreint pas la réglementation municipale en adressant une telle demande;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire actuel «Ferme Gonzales inc.» a donné son accord au demandeur, en l'occurrence «Philiat Blais et Fils enr.»;

CONSIDÉRANT QUE l'endroit convoité pour faire de l'extraction de sol arable n'est pas cultivé en ce moment par le propriétaire parce que l'égouttement est très difficile et que le PH de la terre noire est très acide;

CONSIDÉRANT QUE le prélèvement d'une couche de terre noire à cet endroit aiderait à uniformiser et à bonifier le type de sol dans le champ visé par la demande;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur avait déjà fait une telle demande à la CPTAQ pour un permis d'enlèvement de sol arable afin de prélever de la terre noire sur une partie du lot 159 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et que la Municipalité l'avait appuyé le 7 septembre 2004;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Réneald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie de nouveau la demande de «Philiat Blais et Fils enr.» pour des fins d'extraction de sol arable parce qu'elle ne vient pas altérer ou diminuer les activités agricoles du secteur;

QUE l'endroit demandé est exactement le même sauf qu'avec la réforme cadastrale, les numéros de lots sont les suivants: 3 475 500, 3 475 507 et 3 475 750.

QUE le demandeur «Philiat Blais et Fils enr.» s'engage à respecter les exigences de la CPTAQ, c'est-à-dire qu'il aplanit les lieux et remette le couvert végétal bien en place lorsque son permis d'extraction sera échu.

PARC OLIVIER TREMBLAY – AIRE DE JEUX

Le comité de quartier est prêt à procéder et à installer un module de jeux pour les enfants dans le parc Pierre-Olivier Tremblay.

CONSIDÉRANT QUE la belle saison se pointe tranquillement le bout du nez;

CONSIDÉRANT QUE le moment est venu de passer à l'action;

CONSIDÉRANT QUE le comité de quartier a déjà amassé une somme de 7 100\$ et qu'il continue sa campagne de financement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son aval au comité de quartier pour acheter l'aire de jeux;

QUE le mobile soit installé par la compagnie où il sera acheté afin de rencontrer toutes les règles de sécurité;

QUE le budget total consenti pour l'achat du mobile se situe entre 10 000 et 15 000 dollars.

QUE le module de jeux soit installé du côté Est du parc.

AMÉNAGEMENT DU ROCHER

La Fabrique de St-François a recruté des bénévoles qui vont embellir le rocher dans les prochains jours. Aussi, demande-t-elle si la Municipalité accepterait d'acheter pour environ 200\$ de fleurs que les bénévoles planteraient eux-mêmes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour verser deux cents dollars (200\$) pour l'achat de fleurs qui seront plantées sur le rocher par des bénévoles;
 QUE le Conseil municipal tient à remercier et souligner l'apport de ces bénévoles à leur collectivité.

APPROBATION DU RÈGLEMENT NO 223-2011 POUR L'ACHAT DU TERRAIN À DES FINS DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE (À TITRE INFORMATIF)

Le règlement No 223-2011 décrétait un amendement au règlement d'emprunt No 218-2009 de manière à porter la dépense autorisée de même que l'emprunt de 175 000\$ à 311 293\$, soit une augmentation de 136 293\$. Cette somme additionnelle était demandée pour payer des honoraires professionnels (avocats, évaluateurs) et des dédommagements à la propriétaire expropriée.

Hors, le 1^{er} juin 2011, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, a approuvé une partie du règlement No 223-2011 en portant la dépense autorisée de même que l'emprunt de 175 000\$ à 248 293\$. Donc, ça signifie que la demande initiale a été coupée de 63 000\$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Il est question de l'état des chemins. À court terme, on va remplir les nids-de-poule les plus profonds. Des solutions plus durables vont venir.
- Des résidents de l'Entrée Chamberland demandent pourquoi la Municipalité les a avisés qu'elle ne les déneigerait plus à partir de l'hiver prochain? Parce que l'Entrée Chamberland n'est pas une rue municipale au même titre que la rue du Rocher et le chemin que certains appellent «chemin Poirier». C'est une question d'équité.
- Certains dans l'assistance avancent que la Municipalité avait conclu une entente avec les résidents de l'Entrée Chamberland et les résidents de la rue du Rocher quand la Municipalité a décidé de s'acheter de l'équipement pour déneiger elle-même ses chemins. Des recherches seront faites dans le livre des minutes afin de retrouver cesdites ententes si elles existent.
- Une citoyenne rappelle qu'elle n'a pas encore reçu la copie des états financiers 2010 qu'elle avait demandée il y a de ça quelques semaines.
- Il est question de sécurité au parc Olivier Tremblay.
- Un résident trouve dommage que la Municipalité n'a pas adhéré à la carte-loisirs de la Ville de Montmagny. La Municipalité n'est pas complètement fermée à l'idée de réévaluer ce dossier.
- Quelques questions sont posées par rapport au dossier du presbytère.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 h 20.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Les Petites annonces de L'Écho

À vendre

Ensemble de salon comprenant: un divan lit, une chaise, 2 petites tables, une causeuse et une table centrale. Tout cela à un prix alléchant. Négociable. On communique avec Rita Lachance au 418-259-2210. ☎

Bienvenue à nos nouveaux membres

Vous aussi participez à la vie démocratique de votre journal communautaire: 5\$ annuellement pour les membres individus et 25\$ pour les membres organismes.

Membre organisme

Centre Gyn Santé
Club de pétanque
Cercle de fermières
Société de conservation du patrimoine
Service incendie
Garde paroissiale
Aliments Trigone
Bibliothèque du Rocher
CLub de l'Âge d'or

Membre individuel

Sylvie Lemieux
Gaétan Gendron
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Lise Blais
Colette Boutin
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Léo Picard
Juliette Vézina
Raynald Laflamme
Monique Laliberté
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde
Jean Gendron
Nicole Rémillard
Dominique Buteau
Sonia Girard
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Denis Blais
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jacques Boulet
Lucille Kirouac



Fernand Bélanger
Mireille Fournier
Jeannette C. Boulet
Rose-Anne Laliberté
Micheline Théberge
Jean-Guy St-Pierre
Gabriel Picard
Ernest Lachance
Denise Lamontagne
Réjean Pellerin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Marie Laflamme
Nicole Morin
Valérie Savoie
Daniel Roy
Mariette Gagnon
Irène C. Lamonde
Gonzague Lamonde
Simon Morin
France St-Hilaire
Jacques théberge
Marie-Michaëlle Pérez
Michel théberge
Blanche P. Bonneau
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Claire Garant
Jacques Chabot
Francine B. Corriveau
Raynald Corriveau
Lauréat Rousseau
Pauline Lamonde
Marie-Louis Lamontagne
Jean-Marc Gosselin
Olivia Gendron
Marc-André Roy
(N): Nouveau membre ☎

CARTE

« DES PREMIERS SOINS À PORTÉE DE LA MAIN! »

Voilà un petit outil tout simple à garder à portée de la main.

Ce dépliant pratique explique les actions de premiers soins à poser en cas de blessures mineures comme, les coupures, les brûlures, les piqûres d'insectes, les entorses et les foulures, etc.

Gardez-en toujours un exemplaire à proximité, dans la trousse de premiers soins, dans l'auto et à la maison.

DES PREMIERS SOINS

à portée de la main!



À ne PAS faire

- Ne pas appliquer inutilement d'**antibiotique topique** sur une plaie ne présentant aucun signe d'infection.
- Ne pas utiliser d'**alcool** sur une plaie.
- Ne jamais utiliser de **beurre**, d'**huile**, de **gras**, de **pâte dentifrice**, de **lait** ou une autre matière grasse sur une brûlure.
- Ne jamais utiliser de **solution désinfectante colorée** sur une brûlure qui n'a pas encore été examinée par un médecin.
- Ne pas appliquer de **lait** dans l'œil.

Vision Santé

- Passez à notre pharmacie dès aujourd'hui pour vous en procurer un gratuitement !

Un programme

Vision Santé

Pharmacie Vincent Lamonde Boulet Inc.

542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

Pharmacien-propriétaire
affilié à

Proxim

••• DE VOTRE PISCINE, DE VOTRE CHALET ET
MÊME DE VOTRE HÔTEL À PARIS,
VOS FINANCES SONT À PORTÉE DE MAIN!

**C'est les vacances et c'est tant mieux!
Partez l'esprit tranquille
avec ces quelques conseils.**

Au Canada ou à l'étranger, AccèsD vous suit partout!

Même au bout du monde, vous pourriez avoir besoin de suivre vos affaires ou du moins, vérifier périodiquement l'état des fonds dont vous disposez pour poursuivre votre périple!

Besoin de liquidités à l'extérieur de la province?

Recherchez les guichets portant l'un de ces symboles.



Dans toutes les provinces canadiennes,
ce symbole vous assure que le guichet accepte les Cartes d'accès
Desjardins.



À l'étranger, les guichets affichant ce symbole vous permettent
d'effectuer un retrait en devise locale. Le taux de change du jour
sera alors appliqué de même que les frais d'accès au réseau.

Munissez votre carte VISA Desjardins d'un NIP

Pour obtenir des avances de fonds dans tous les guichets automatiques
reliés aux réseaux VISA International, PLUS et Interac, et ce,
partout dans le monde. Pour obtenir un NIP,
communiquez avec votre caisse.



**Avec autant de possibilités, c'est comme si vous ameniez votre caisse dans
vos bagages. Bonnes vacances!**

Centre de services de Berthier-sur-Mer

47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François

526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud

689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer